



Céret, le **15 FEV. 2024**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le :

LUNDI 26 FEVRIER 2023 A 19H00 A LE BOULOU
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR :

- **Adoption du procès-verbal de la séance du 18/12/2023**

1/ FINANCES

- 1/1 – Rapport d'Orientation Budgétaire
- 1/2 – Enfance Jeunesse : Périscolaire – participation aux associations partenaires fin d'années 2023
- 1/3 – Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement pour les Territoire Ruraux (DETR 2023)
Aménagement du Pôle Collecte

2/ AFFAIRES FONCIERES

- 2/1 – Commune de Céret – Secteur Sainte Marguerite Céret : cession parcelle
- 2/2 – Convention servitude Enedis N°PO13367, alimentation électrique usine Sainte Marguerite
- 2/3 – Convention servitude Enedis N°PO13376, alimentation électrique Tech Oulrich parcelle gens du voyage

3/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 3/1 – Domaine et patrimoine – Gestion des locaux commerciaux appartenant à la Communauté de Communes :
Annulation de créance au profit du magasin de produits artisanaux malgaches – 13 rue Arago- LE BOULOU

4/ PERSONNEL

- 4/1 – Modification de tableau des effectifs

5/ COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU

6/ AFFAIRES DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Collectivité et publiée sur les sites Internet de la Communauté de communes du Vallespir et de ses communes membres.